

PLAN DE FORMATION

IFCA 29 MARS 2024

Actualités en matière de Saisie immobilière et de Distribution du prix

Attention !

Plan susceptible de modifications en fonction de l'actualité.

Introduction

Seront notamment abordés les sujets d'actualité suivants en ce qu'ils intéressent ladite procédure : l'incidence grandissante du droit européen sur les procédures civiles d'exécution ; l'actualité des mesures conservatoires et sûretés judiciaires ; l'effet d'une transaction sur la saisie ; les nouvelles normes de présentation des actes de commissaire de justice ; etc.

I. Procédure jusqu'à l'audience d'orientation

Divers : Titre exécutoire (exécution, prescription, signification, etc.) – Biens saisissables

Commandement de payer valant saisie immobilière : Mentions du commandement – Dénonciation au conjoint – Effet de la caducité du commandement – Annulation du commandement – Péremption du commandement – Régularisation de la publication du commandement

Modification du commandement délivré au tiers détenteur (tiers acquéreur) – Nouvelle formule d'acte

Saisie d'un bien indivis

Assignation (effet interruptif de prescription)

II. Audience d'orientation – Contestations et demandes incidentes

Mention de la créance dans le jugement d'orientation

Contestations et demandes incidentes

Pouvoirs du JEX

Point sur les irrecevabilités de procédure

Réflexion sur la nature du jugement d'orientation

Appel du jugement d'orientation : Rappels essentiels – Formalisme strict – Actualité jurisprudentielle

Appel des autres jugements : nouvelle procédure d'appel à bref délai à compter du 1^{er} septembre 2024

Suspension de la procédure en cas d'ouverture d'une procédure collective

III. Vente des biens saisis

Vente forcée : autorité de chose jugée du jugement d'adjudication

Adjudication d'un local commercial

Jugement d'adjudication et expulsion

Réitération des enchères – Audience de vente sur réitération des enchères

IV. Distribution du prix de l'immeuble

Homologation du projet de distribution

V. Tarifs de postulation

Arrêté nouveau

Proposition d'outils de calcul et de modèles-type sur *Excel*

IFCA

FORMATION DES AVOCATS

OBJECTIFS	Actualités de la saisie immobilière et de la distribution du prix		
PUBLIC CONCERNE	Avocats et secrétaires de cabinet d'Avocat		
PREREQUIS	Etre inscrit au Barreau ou travailler dans un cabinet d'avocat		
COMPETENCES METIERS	Maitriser la procédure civile		
PROGRAMME DETAILLE	Cf. Programme détaillé		
MOYENS PEDAGOGIQUES	<input checked="" type="checkbox"/> Séance de formation en salle <input checked="" type="checkbox"/> Mise en situation <input type="checkbox"/> Etudes de cas Autres (préciser) :		
MOYENS TECHNIQUES	<input checked="" type="checkbox"/> Support projeté <input checked="" type="checkbox"/> Paper-board Autres (préciser) : documentation technique disponible sur site		
INTERVENANTS	Me Frédéric ALLEAUME avocat, Me Christian LAPORTE avocat honoraire, Me Dominique FLEURIOT docteur en droit avocat		
SUIVI	Les stagiaires signeront une attestation de présence par demi-journée.		
EVALUATION	A l'issue de la formation, il sera délivré une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée précise de l'action		
DIPLOME DELIVRE	Attestation de présence.		
Date formation 29 mars 2023	Durée : 7 heures	Tarif : 480 € TTC	Effectif 50
INSCRIPTION	Forma-tions@wanadoo.fr ifca-formations-avocats.fr		
MODALITES COMPLEMENTAIRES			
LIEU	LYON novotel confluence		